

Expéditeur : adresse, e-mail, etc.

Destinataire : Fabricant / Distributeur

Objet : **Demande d'information – règlement REACH substances chimiques**  
[Référence du produit]

Date

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du règlement européen REACH 1907/2006/CE sur les substances chimiques, je souhaiterais des informations sur la présence dans le produit [indiquer la référence du produit : nom et autres précisions] de substances inscrites sur la « Liste des substances candidates » à une classification comme extrêmement préoccupantes (dites SVHC)<sup>1</sup>.

Dans l'hypothèse où votre produit contiendrait une ou plusieurs de ces substances dangereuses, **le droit à l'information du consommateur instauré par le règlement REACH prévoit un délai de 45 jours pour me transmettre des informations suffisantes pour utiliser ce produit en toute sécurité**. Des bureaux d'information sont à votre disposition pour de plus amples renseignements sur vos obligations : pour la France se référer à <http://www.ineris.fr/reach-info/>.

Eventuellement, je souhaiterais également savoir si l'une ou plusieurs des 378 substances identifiées par les organisations environnementales comme extrêmement préoccupantes (PBT, vPvB, CMR 1A et 1B ou soulevant des préoccupations équivalentes comme les perturbateurs endocriniens) est présente dans ce produit. Ces substances sont listées dans la liste « SIN » (substitution immédiate nécessaire) disponible sur: [http://www.chemsec.org/images/stories/2011/chemsec/SIN\\_List\\_2.0\\_all\\_378.pdf](http://www.chemsec.org/images/stories/2011/chemsec/SIN_List_2.0_all_378.pdf)  
Enfin, j'aimerais savoir si vous développez actuellement une démarche pour proposer des produits ne contenant pas les substances chimiques dangereuses identifiées par cette SIN list.

Vous remerciant pour les informations que vous pourrez me faire parvenir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom de l'expéditeur

Copie : [contact@projetnesting.fr](mailto:contact@projetnesting.fr)

---

<sup>1</sup> Liste disponible sur: <http://echa.europa.eu/fr/web/guest/candidate-list-table> . 73 substances inscrites à la date de janvier 2012.